# **Pragmatica Holding SA** Restructuration de capital 2001

Offre d'échange publique et de rachat et annonce de cotation de 520 000 actions nominatives supplémentaires à 10 CHF l'action.

À l'intention des actionnaires de Pragmatica Holding SA, Spreitenbach, (anciennement: Complete Holding SA).

Selon la recommondation du 14 février 2001, la commision suisse des OPA a libéré la présente offre des prescriptions édictées en la maitirère

### Entreprise et siège de l'émettrice

Pragmatica Holding SA, 8957 Spreitenbach («Société»)

#### Décision de l'assemblée générale extraordinaire

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2000, les actionnaires de Complet-e Holding SA ont notamment décidé de diminuer le capital-actions de 5 000 000 CHF (divisé en 500 000 actions nominatives à 10 CHF) de 4 000 000 de CHF pour le porter à 1 000 000 de CHF, en réduisant la valeur nominale des actions de 10 CHF à 2 CHF l'action. Ce capital, ainsi réduit à 1 000 000 de CHF, a été augmenté de 5 200 000 CHF pour être porté à 6 200 000 CHF par l'émission de 520 000 actions nominatives supplémentaires à 10 CHF l'action et sous exclusion du droit de souscription. Les 520 000 actions nominatives ont été souscrites par les actionnaires actuels de Pragmatica SA et libérées à la valeur nominale par l'apport des 110000 actions entièrement libérées à 10 CHF l'action de Pragmatica SA. Les actions nominatives à 2 CHF l'action peuvent être échanger contre des actions nominatives à 10 CHF l'action.

### Offre d'échange

## 1. Rapport d'échange

Cinq actions nominatives d'une valeur nominale de 2 CHF l'action après diminution du capital (numéro de valeur 896 003) donnent droit à l'échange une action nominative cotée à 10 CHF l'action (numéro de valeur 1 169 692).

#### 2. Délai d'échange

Le délai d'échange officiel court du 26 février au 9 mars 2001. Durant cette période, l'échange n'entraîne pas de frais pour les actionnaires. Le résultat de l'échange sera communiqué à l'issue du délai d'échange.

## 3. Compensation des rompus

Les actionnaires, qui détiennent encore un nombre d'actions nominatives à 2 CHF l'action non divisibles par cinq de Pragmatica Holding SA (anciennement: Complet-e Holding SA), numéro de valeur 896 003, ont la possibilité d'acquérir, par l'entremise de transactions au SWX Swiss Exchange New Market, un nombre d'actions nominatives à 2 CHF l'action divisibles par cinq de Pragmatica Holding SA (anciennement: Complet-e Holding SA), numéro de valeur 896 003, et, conformément à l'offre d'échange, de les échanger contre des actions nominatives à 10 CHF l'action de Pragmatica Holding SA, numéro de valeur 1169692.

Pour les fractions, un prix de rachat (net) sera proposé pour chaque action nominative d'une valeur nominale de 2 CHF l'action de Pragmatica Holding SA (anciennement: Complet-e Holding SA), numéro de valeur 896 003. Le prix de rachat sera fixé et publié ultérieurement. Le versement du prix de rachat s'effectuera à l'expiration de l'offre. Les actions rachetées deviendrons la propriété de la Pragmatica Holding SA.

# 4. Exécution

En l'absence d'ordre particulier, le transfert et l'échange des actions nominatives actuelles de Pragmatica Holding SA (anciennement: Complet-e Holding SA), numéro de valeur 896 003, seront effectués dans un rapport de 5 à 1 par la banque dépositaire au sein de la SIS SEGAINTERSETTLE SA.

## 5. Information

La société confirme qu'elle ne dispose pas d'informations non publiques, susceptibles d'influencer de manière décisive la décision des actionnaires de répondre favorablement à l'offre d'échange.

Les actions nominatives à 10 CHF l'action de Pragmatica Holding SA, numéro de valeur 1 169 692, sont titrisées sans impression de titres et conservées au sein de SIS SEGAINTERSETTLE SA. Les actionnaires n'ont pas droit à l'impression et à la livraison de certificats d'actions, mais ils peuvent, toutefois, demander à tout moment l'établissement d'une attestation relative aux actions qu'ils possèdent.

#### 7. Conditions L'offre n'est soumise à aucune condition.

## 8. Droit applicable et for La présente offre est régie par le droit suisse. Le for est Spreitenbach.

# 9. Sales Restrictions

The offer is not being made directly or indirectly in the United States, Canada, the United Kingdom or any other jurisdiction where it is unlawful to make such offer, or to or for the benefit of any U.S. person.

# Cotation

La demande de cotation des 520 000 actions nominatives supplémentaires à 10 CHF l'action de Pragmatica Holding SA, numéro de valeur 1 169 692, au SWX Swiss Exchange New Market a été effectuée le 26 février 2001.

Les 520 000 actions nominatives supplémentaires à 10 CHF l'action de Pragmatica Holding SA, ont été souscrites par les actionnaires de Pragmatica SA, Messieurs Dr. Clino Vallone, Josef Mercurio et Hans Ziegler, et libérées à la valeur nominale grâce à l'apport des 110 000 actions au porteur entièrement libérées à 10 CHF l'action de Pragmatica SA.

# 2. Droit aux dividendes

Les actions nominatives à 10 CHF l'action de Pragmatica Holding SA donnent immédiatement droit aux dividendes, en d'autres termes à partir du 1er janvier 2001.

Le droit de souscription des actionnaires relatif à l'émission des 520 000 actions nominatives supplémentaires à 10 CHF l'action est exclu pour de justes motifs, conformément à la loi et aux statuts de la société de l'assemblée générale du 22 décembre 2000.

# 4. Privilèges

Les actions nominatives à 10 CHF l'action de Pragmatica Holding SA ne donnent pas droit à des privilèges.

# 5. Prospectus

En vertu de l'art. 32 et ss. du Règlement de cotation, un prospectus de cotation a été établi pour la cotation des 520 000 actions nominatives supplémentaires à 10 CHF l'action de Pragmatica Holding SA au SWX Swiss Exchange New Market. Ce prospectus n'est pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a CO ou de l'art. 1156 CO. Il a été établi pour la cotation des 520 000 actions nominatives à 10 CHF l'action de Pragmatica Holding SA souscrites et libérées exclusivement par Messieurs Dr. Vallone, Mercurio et Ziegler. Aussi, toute distribution de ce prospectus de cotation ne doit pas être perçue comme une invitation à souscrire, à acheter ou vendre des titres de Pragmatica Holding SA. D'ailleurs, aucune vente

## Retrait de la cote des actions nominatives de Pragmatica Holding SA (anciennement: Complet-e Holding SA) Numéro de valeur 896 003

publique d'actions nominatives à 10 CHF l'action de Pragmatica Holding SA ne s'effectuera par le biais de ce prospectus.

Le retrait de la cote des actions nominatives à 2 CHF l'action de Pragmatica Holding SA (anciennement: Complet-e Holding SA au SWX Swiss Exchange New Market a été demandé le 23 mars 2001. Le négoce officiel de ces actions Pragmatica Holding SA prendra ainsi fin probablement le 22 Mars 2001. A cet égard, nous nous référons à l'annonce relative à la radiation de la cote.

Actions nominatives à 10 CHF l'action de Pragmatica Holding SA

Actions nominatives à 2 CHF l'action de Pragmatica Holding SA (anciennement: Complet-e Holding SA) 896 003/CH0008960038/COEN

## Lieu et date Spreitenbach, le 19 février 2001

Cette annonce d'échange et de cotation ne constitue pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a CO ou l'art. 1156 CO. Seul le prospectus de cotation accompagné des dispositions exposées ci-dessus est déterminant pour la cotation des 520 000 actions nominatives supplémentaires à 10 CHF de Pragmatica Holding SA. Ledit prospectus peut être retiré auprès de Pragmatica Holding SA, Limmatstrasse 12, 8957 Spreitenbach, tél. 056/417 90 50, fax 056/417 90 51 ou de la Banque Cantonale de Zurich, case postale, 8010 Zurich, tél. 01/220 67 64, fax 01/212 37 17. D'ordre:



1169692/CH0011696926/PRGN